

APPEL À TEXTES - N°28

De la revitalisation à la réappropriation linguistique : droits, langues et transmission des savoirs ancestraux. Actes du Colloque annuel du CIÉRA, 2024.

Sous la direction de :

Ana Kancepolsky Teichmann, doctorante, Université Laval, Département de littérature, théâtre et cinéma

Renato Rodriguez-Lefebvre, chercheur indépendant.

1. Présentation de la thématique

Dans le cadre de la décennie internationale des langues autochtones (2022-2032) déclarée par l'UNESCO, le prochain numéro des Cahiers du CIÉRA sera consacré aux droits linguistiques des Premiers Peuples et l'importance des enjeux de la revitalisation et de la réappropriation qui lui sont liés, thématique centrale du 22^e colloque annuel du CIÉRA. Cette publication rassemblera donc à la fois des actes de colloque et des contributions originales, dans l'objectif de nourrir une réflexion collective entre le milieu académique et les communautés autochtones sur la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones, incluant les conditions et les modalités favorisant le partage, la réhabilitation et la pérennisation des connaissances linguistiques et des pratiques innovantes d'enseignement. Les propositions d'articles pourront s'inscrire, sans toutefois s'y limiter, dans l'un des quatre axes suivants :

Repenser les rapports entre les langues et les territoires

Indissociables aux relations entretenues entre les communautés et l'environnement, les savoirs autochtones sont notamment mis en perspective par la toponymie. Les noms de lieux (ou toponymes) sont caractéristiques d'une langue et indiquent des connaissances techniques et des événements marquants, une signification particulière est donc accordée à ces espaces habités et parcourus (Müller-Wille 1985; Poirier *et al.* 2014). Pour les peuples autochtones, les toponymes ancestraux représentent des marqueurs identitaires et historiques (Mailhot et Vincent 1980) signifiant une appartenance au territoire. Bien plus, ils témoignent de l'occupation contemporaine des lieux (Poirier 2014; Éthier et Poirier 2018; Tipi et Boivin 2020), ils sont des signes d'une relation intime et historique avec le territoire (Éthier 2014), ils portent en eux un patrimoine culturel à sauvegarder (Collignon 2004; Aporta 2005; Gagnon et Desbiens 2018; Bisson 2021), et ils prouvent la vitalité d'une langue.

Toutefois, depuis l'arrivée historique des colons européens et la refondation toponymique de l'espace, en français et en anglais (p. ex., au Canada et aux États-Unis) ou encore en espagnol et en portugais, les toponymes allochtones ont tendance à être privilégiés dans les aménagements contemporains, et donc à occulter ceux utilisés jusqu'alors par les Premiers Peuples (Charest 1995 : 105-107; Adam 2008). L'utilisation des toponymes ancestraux dans ces aménagements se pose donc comme un enjeu crucial de marquage linguistique du territoire par les Autochtones. Si la réhabilitation des toponymes autochtones s'inscrit en ce sens dans un effort de décolonisation, nous pouvons nous demander par quels moyens les aménagements contemporains pourraient les faire coexister auprès des autres dénominations?

La langue comme vecteur d'autodétermination

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 reconnaît à ces derniers un droit à l'autodétermination limité sur le plan politique (DNUDPA, art. 46, alinéa 1) et circonscrit au « développement économique, social et culturel » (DNUDPA, art. 3). D'ailleurs, l'autodétermination dépend plus généralement des contextes étatiques et nationaux. Dès lors, articuler autodétermination et revitalisation des langues autochtones soulève deux questions interconnectées et interreliées : une première touche à l'influence des dynamiques internationales relativement à la pérennisation des langues autochtones, et une seconde concerne le contexte politico-historique dans lequel s'exprime chaque préoccupation/revendication d'ordre linguistique. Il devient alors intéressant d'investiguer dans quelle(s) mesure(s) les limitations politique et juridique du droit à l'autodétermination des peuples autochtones fragilisent la revitalisation et/ou la pérennité de leurs langues ; ou encore, jusqu'où les langues peuvent-elles réellement contribuer à l'autodétermination des Premiers Peuples si ces derniers restent faiblement représentés dans les plus hautes instances étatiques.

Les politiques de reconnaissance linguistique

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007) exige la mise en place de mesures efficaces par les États, qui y ont adhésés, pour protéger le droit des peuples autochtones à utiliser et transmettre leurs langues. Les politiques de reconnaissance, comme le suggère l'UNESCO (2021), ont le devoir de s'appuyer sur les valeurs, les savoirs et les cultures propres des communautés, dans l'objectif de favoriser leur autodétermination. Si ces mesures visent à encourager le développement et la pérennité des langues autochtones, localement et globalement, on peut se demander quels sont les effets et/ou la portée de ce genre de grands principes internationaux dans les contextes nationaux? Comment les États ont-ils adopté/adapté les mesures dictées dans la Déclaration? De même, existe-t-il un décalage entre les politiques de reconnaissance (Dorais 1989) et les pratiques linguistiques concrètes des populations autochtones?

Ces politiques de reconnaissance entrent parfois en contradiction ou en compétition avec d'autres mesures de reconnaissance visant à sauvegarder l'état d'autres langues minoritaires (Wiscutie-Crépeau 2022). C'est par exemple le cas avec le français au Québec (Canada), dont plusieurs mesures politiques visent sa vitalité. Comment ces politiques de protection linguistique interagissent-elles avec les politiques de reconnaissance des langues autochtones? Quelles sont les tensions engendrées par ces différentes politiques de reconnaissance?

Pratiques, stratégies et approches de réappropriation langagière

Parce que les langues sont des épistémologies condensant l'intelligence d'un peuple (Betasamosake Simpson 2018), leur utilisation et/ou leur revitalisation sont essentielles dans tout processus de réappropriation culturelle. Leurs apprentissages sont aussi indissociables des pratiques situées et ancrées dans des modes de transmission traditionnels tels que les contes et les récits oraux (Betasamosake Simpson 2014), mais peuvent aujourd'hui dépasser ces canaux. Quelles approches pédagogiques privilégier pour l'élaboration de matériel pédagogique en langues autochtones? Comment les nouvelles technologies peuvent-elles être au service de la réappropriation linguistique? Quelles sont les stratégies, les approches et les pratiques en cours (*p. ex.*, éducation, formation, recherche, traduction, transmission), à quelles échelles sont-elles mobilisées (*p. ex.*, communautaires, nationales, internationales) et qui sont les acteurs au cœur de ces processus?

Par ailleurs, la littérature constitue un espace de négociation langagière (Bradette 2024), d'affirmation de la souveraineté (Huberman 2023) et de réappropriation des savoirs culturels où se mettent en avant les tensions existantes entre langues coloniales et langues autochtones, mais aussi entre écritures et oralités, entre voix et silences (Henzi 2010). En ce sens, l'écriture peut contribuer aux

mouvements de résurgence et recentrer les langues autochtones sur la scène littéraire. En quoi la littérature peut fonctionner comme un espace de réappropriation langagière? Quels sont les impacts de l'édition en langue autochtone dans les processus d'apprentissage et de réappropriation? Quels enjeux émergent de l'institutionnalisation des littératures autochtones?

2. Contributions

Nous invitons les chercheuses et chercheurs intéressés par ce sujet à nous envoyer une proposition d'article. Celle-ci devra inclure un titre provisoire et un résumé de 300 mots. La date limite de soumission est fixée au 15 mai 2025. Veuillez envoyer votre proposition au format .doc ou .docx à l'adresse courriel suivante : cahiersduciera@ciera.ulaval.ca, en mettant en copie conforme (CC) : ana.kancepolsky-teichmann.1@ulaval.ca et rrodlefevre@gmail.com.

Dans un souci d'inclusion, nous considérerons l'ensemble des contributions suivantes : articles scientifiques, notes de recherche, comptes-rendus, paroles et points de vue, entrevues, poésies, notes de terrain, hors thèmes, etc. De plus, la formule bilingue (anglais et français) sera préconisée afin de contrer les divisions et les enclavements coloniaux; incluant, le cas échéant, l'usage de langues autochtones.

3. Échéancier

Novembre 2024

Rédaction de la proposition de numéro

Février 2025

Soumission de la proposition de numéro au Comité de rédaction

Avril 2025

Diffusion de l'appel à textes

Mai 2025

Date limite pour réception des propositions (15 mai 2025)

Lecture et sélection des propositions retenues

Septembre 2025

Date limite pour réception des textes complets

Évaluation interne et renvoi aux auteur·ices

Novembre 2025

Date limite pour réception des textes corrigés

Évaluation externe

Février-mars 2026

Date limite pour réception des textes corrigés

Révision linguistique

Avril 2026

Révision finale des textes par les auteur·ices

Graphisme et mise en page du numéro par le comité d'édition

Mai 2026

Lancement du numéro (version électronique) sur le site du CIÉRA et la plateforme d'Érudit

Références

- ADAM, Francine, 2008, « L'Autorité et l'autre, parcours toponymiques et méandres linguistiques au Québec », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 5.
- APORTA, Claudio, 2005, « From map to horizon; from trail to journey: Documenting Inuit geographic knowledge », *Études / Inuit / Studies*, 29(1-2) : 221-231.
- BISSON, Marie-Ève, 2021, « Point 12 de l'ordre du jour provisoire : Les noms géographiques en tant qu'expression de culture, de patrimoine et d'identité (y compris les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme) », *United Nations Group of Experts on Geographical Names*, Second session : 6.
- BETASAMOSAKE SIMPSON, Leanne, 2014, « Land as pedagogy: Nishnaabeg intelligence and rebellious transformation », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 3, 3: 1-25.
- _____, 2018, *Danser sur le dos de notre tortue*, Montréal : Varia.
- BRADETTE, Marie-Ève, 2024, *Langue(s) en portage. Résurgence littéraire et langagière dans les écritures autochtones féminines*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- CHAREST, Paul, 1995, *Noms et lieux du Québec, dictionnaire illustré*, Sainte-Foy : Publications du Québec.
- COLLIGNON, Béatrice, 2004, « Recueillir les toponymes inuits. Pour quoi faire? », *Études / Inuit / Studies*, 28(2) : 89-106.
- DAGOSTINO, Carmen, Marianne MITHUN et Keren RICE (dirs.), 2023, *The Languages and Linguistics of Indigenous North America: A Comprehensive Guide, Vol. 1*. Berlin, De Gruyter Mouton.
- DORAIS, Louis-Jacques, 1989, « Bilingualism and Diglossia in the Canadian Eastern Arctic », *Arctic*, 42(3) : 199-207.
- DRAPEAU, Lynn, 2011, *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- ÉTHIER, Benoît, 2014, « Nehirowisiw Kiskeritamowina : acquisition, utilisation et transmission de savoir-faire et de savoir-être dans un monde de chasseurs », *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(1) : 49-59.
- ÉTHIER, Benoît et Sylvie POIRIER, 2018, « Territorialité et territoires de chasse familiaux chez les Atikamekw Nehirowisiwok dans le contexte contemporain », *Anthropologica*, 60(1) : 106-118.
- FISHMAN, Joshua, 2001, *Can Threatened Languages Be Saved*, Clevedon : Multilingual Matters.
- _____, 1991, *Reversing Language Shift*, Clevedon : Multilingual Matters.
- GABRIEL, Ellen, 2019, *Les langues autochtones : un droit fondamental à défendre*, Ottawa : Commission Canadienne pour l'UNESCO.

- GAGNON, Justine and Caroline DESBIENS, 2018, « Mapping memories in a flooded landscape: A place reenactment project in Pessamit (Quebec) », *Emotion, Space and Society*, 27 : 39-51.
- HENZI, Sarah, 2010, « Stratégies de réappropriation dans les littératures des Premières nations », *Studies in Canadian Literature*, 35(2) : 76-94.
- HINTON, Leanne and Ken Hale, 2001, *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, New York : Academic Press.
- HOT, Aurélie et Jimena TERRAZA, 2011, « Résistance et résilience linguistiques chez les Autochtones du Québec » : dans Lynn DRAPEAU (dir.) *Les langues autochtones du Québec. Un patrimoine en danger*. (pp. 19-42), Québec : Presses de l'Université du Québec.
- HUBERMAN, Isabella, 2023, *Histoires Souveraines. Poétiques du personnel dans les littératures autochtones au Québec*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- MÜLLER-WILLE, Ludger, 1985, « Une méthodologie pour les enquêtes toponymiques autochtones: le répertoire inuit de la région de Kativik et de sa zone côtière », *Études / Inuit / Studies*, 9(1) : 51-66.
- Organisation des Nations Unies — ONU, 2008, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Nations Unies. En ligne : https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf.
- POIRIER, Sylvie, 2014, « Atikamekw Kinokewin, “la mémoire vivante” : Bilan d’une recherche participative en milieu autochtone », *Recherches amérindiennes au Québec*, XLIV(1) : 73-83.
- TERRAZA, Jimena, TIPI, Şükran et Michelle DAVELUY, 2020, *Pérenniser pour préserver: Assurer la transmission des langues autochtones au Canada, expériences novatrices et pistes de solution*, Ottawa : Commission Canadienne pour l’UNESCO.
- TIPI, Şükran et Hélène BOIVIN, 2020, « Territorialité, langue, toponymie et traité chez les Pekuakamiulnuatsh », *Anthropologica*, 62(2) : 276-294.
- WISCUTIE-CRÉPEAU, Nancy, 2022, *Conception et mise à l’essai d’un programme de métaphonologie bilingue français-anicinapemowin : une étude exploratoire en milieu scolaire anicinape auprès d’élèves au premier cycle du primaire au Québec* (Thèse de doctorat, Faculté d’éducation), Université d’Ottawa.